

# La Francilienne

le prolongement de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

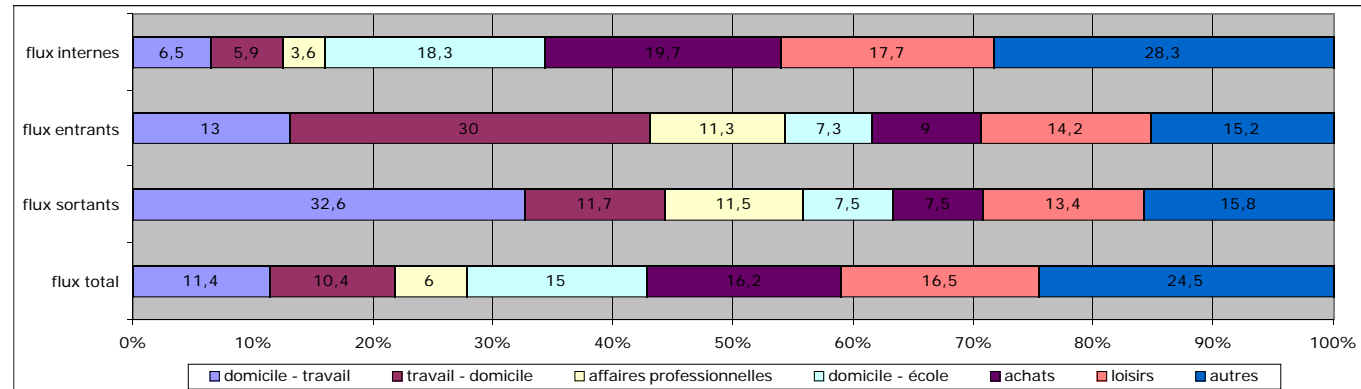


## 1. Quels sont les objectifs du prolongement de la Francilienne ?

### Répondre aux besoins de déplacements.

Un bon accès aux lieux d'habitation, d'activités, de services et de loisirs, est essentiel dans la vie de tous les jours. Les transports sont au cœur de ces enjeux :

desservir l'ensemble des communes du territoire, assurer les échanges nécessaires aux activités économiques et sociales, favoriser un bon équilibre habitat-emploi.



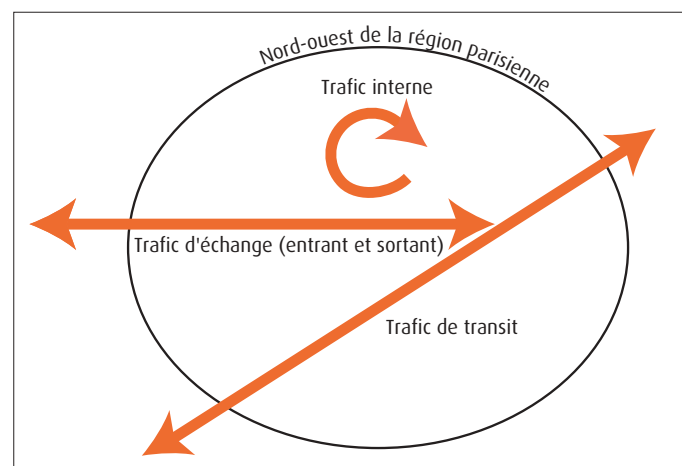
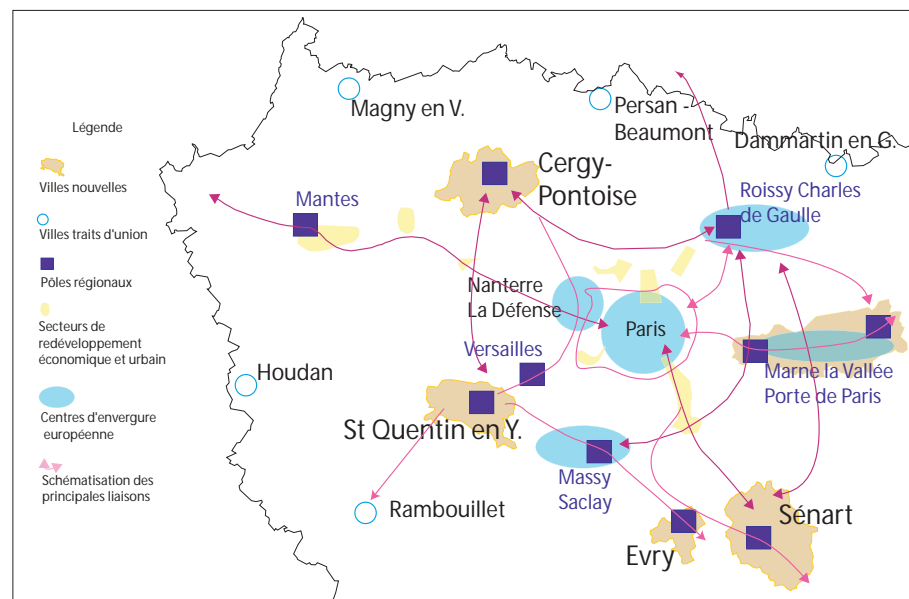
Répartition des déplacements par motif principal.

### Desservir et relier pôles régionaux et zones d'activité économique.

Le prolongement de la Francilienne facilitera les échanges entre les pôles économiques. Il assurera une meilleure desserte du nord-ouest de l'Île-de-France, qui favorisera le développement de ce secteur.

### Décharger les routes proches de la Francilienne.

Le prolongement de la Francilienne complètera le réseau routier de l'agglomération parisienne. Il permettra de dissocier les différents types de trafic. Ainsi, la nouvelle voie accueillera le trafic de transit (traversant le nord-ouest de la région parisienne) et d'échange (dont l'origine ou la destination est le nord-ouest de la région). Ceci permettra au reste du réseau de mieux écouler le trafic local.



### Améliorer la sécurité routière.

La réalisation du projet contribuera à la diminution du risque d'accidents puisqu'une part importante du trafic sera écoulee par une route dont les aménagements assureront une meilleure sécurité aux usagers.

## 2. Où serait réalisé le projet ?

Le projet de prolongement de la Francilienne s'inscrit dans un vaste territoire d'environ 900 kilomètres carrés, un grand quadrilatère bordé par Saint-Germain-en-Laye au sud, l'Isle-Adam à l'est, Vigny au nord et Porcheville à l'ouest. C'est dans ce périmètre, qui encadre les différents tracés soumis au débat, que les études ont été menées.

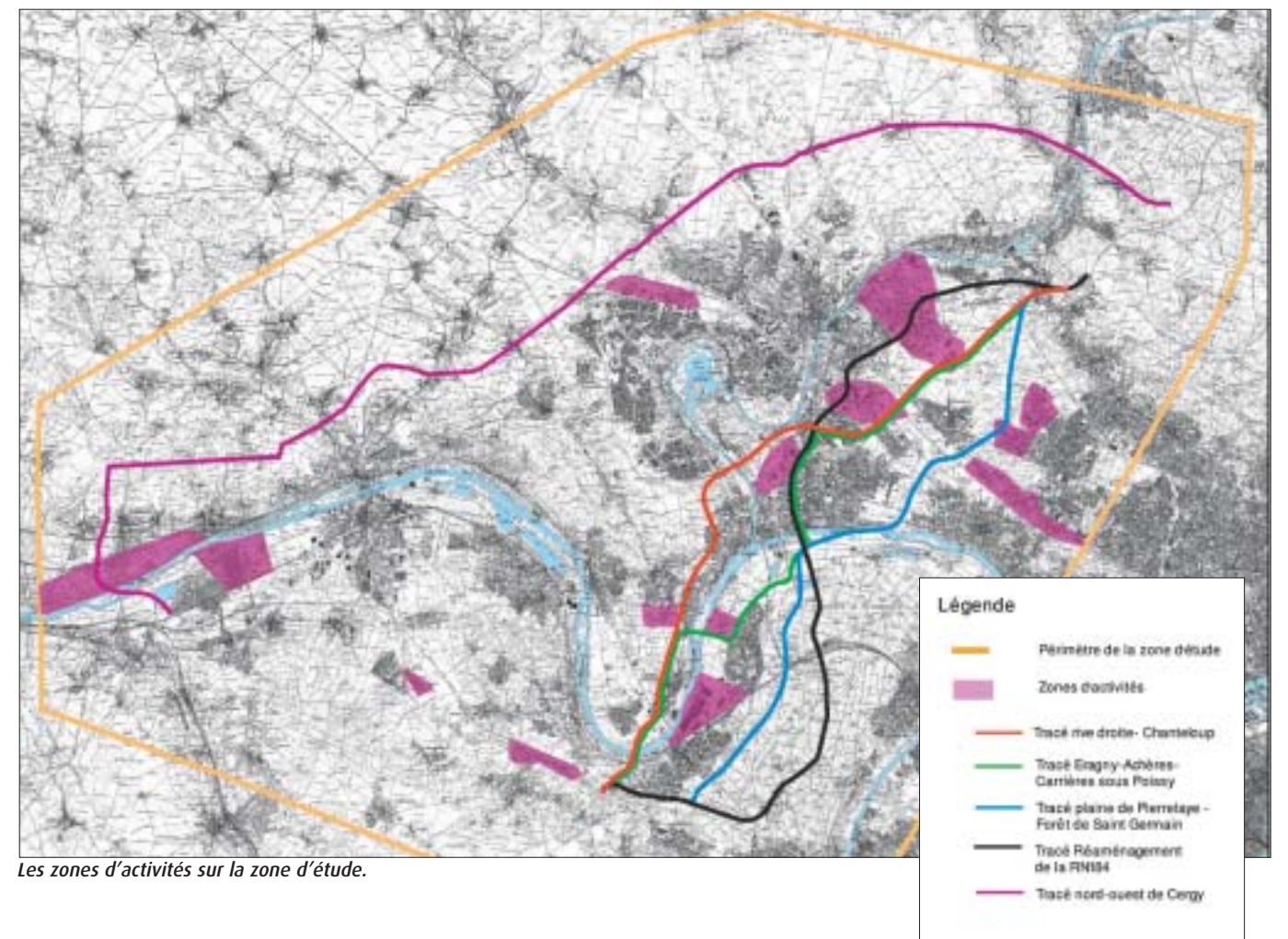
### Des secteurs très urbanisés.

Les deux vallées creusées par la Seine et l'Oise constituent les axes à partir desquels s'est développée l'urbanisation, qu'il s'agisse de zones d'habitation ou d'activités industrielles et commerciales.

Entre 1999 et 2003, dans le périmètre concerné par le projet soumis au débat, la population a continué à augmenter, même si

c'est à un rythme moins soutenu qu'entre 1990 et 1999.

Si l'évolution des emplois a été moins forte que dans le reste de la grande couronne parisienne, le périmètre concerné par le projet abrite cependant de nombreuses zones d'activités industrielles, économiques et commerciales.



Les zones d'activités sur la zone d'étude.

### Le maître d'ouvrage propose d'autres documents pour s'informer et participer au débat

- Le dossier du débat public détaille les enjeux du projet, ses caractéristiques, les études et solutions avancées ;
- Le dossier des études rassemble l'ensemble des études réalisées sur le projet ;
- Les fiches-études résument les études réalisées sur le projet ;
- Une exposition : 10 panneaux présentent les enjeux du projet, ses caractéristiques, les études et solutions avancées.

Ces documents sont consultables et disponibles dans les locaux et sur le site Internet de la commission particulière du débat public. Le maître d'ouvrage répondra aux questions du public pendant toute la durée du débat. Ces questions pourront être posées par oral, lors des réunions organisées par la commission particulière du débat public, par écrit, en écrivant à la commission particulière du débat public, par voie électronique, en se connectant sur le site Internet de la commission particulière du débat public.